

PRÉMIÈRES D'UN RÉCIT DU TERRITOIRE

Restitution
« L'atelier [des futurs]
du territoire »

CODEV 2023 - 2024

Contribution au Projet de
territoire de Montpellier
Méditerranée Métropole



Montpellier
Méditerranée
Métropole

Table des matières

3	Préfaces : Édito du Président de la Métropole
4	Édito des élus
5	Édito du Co-Président du CODEV
7	Courte présentation
8	Étonnements - ici commence le récit
9	Possibles souhaitables
20	LA CATASTROPHE UN PAYSAGE ET UNE SOCIÉTÉ EFFONDRÉS
12	Perdre sa superbe
12	Partir
13	Reculer ? Jamais !
14	Le temps des populations
16	Que nos vignes et garrigues sont-elles devenues ?
18	Adieu climatiseurs !
19	Adieu la société ?
20	EN TRANSITION AVEC LE CITOYEN
22	IMAGINONS LA BIO-CROISSANCE... UN TERRITOIRE ACCUEILLANT ET RAYONNANT
24	Qu'est-ce qui compte vraiment ? Inspirations
25	Alors... ?
26	Eau
27	Nourrir le territoire et ses habitants
28	Le végétal au cœur des cités et du territoire
29	Réseaux
29	Six
30	Transition sociale
30	Une sociabilité territoriale
31	Une conception sensible et durable de l'habitat
32	Partage
33	Une Métropole vivante, participative et sereine
34	Une économie de la pensée et du faire
38	Un citoyen épanoui
38	Culture
39	Éducation
39	Santé
40	Deux scénarios pour agir
41	Postface Des prémices à l'ici et maintenant, vers les transitions
42	BIBLIOGRAPHIE

Préfaces

Un territoire apaisé, de nouvelles coopérations pour équilibrer les dynamiques démographiques et économiques au-delà des 31 communes de la Métropole et ainsi se préparer aux effets du changement climatique : c'est toute l'exigence du Projet de territoire de notre grand espace commun.

Dans cette perspective, la place des citoyens est essentielle et c'est à cet endroit précis que le Conseil de développement de la Métropole de Montpellier a été saisi, pour la pertinence, l'intérêt et le dynamisme de son expertise.

Le CODEV de la Métropole, c'est tout cela, mais c'est aussi sa capacité d'imagination.

Alors qu'il n'a de cesse d'enrichir nos politiques publiques par ses travaux, j'ai souhaité que ses membres puissent se projeter dans l'avenir pour imaginer, esquisser et entrevoir des chemins possibles afin de réussir les indispensables transformations à mener face aux effets attendus du réchauffement climatique.

Ce premier essai, ces Prémices d'un récit du territoire, nous invitent à découvrir la vision prospective et citoyenne de cette terre qui nous accueille au quotidien, une vision produite en coopération par des membres du CODEV qui se sont impliqués dans 5 ateliers, dits Ateliers (des futurs) du territoire. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Pour bâtir ce Projet de territoire, les élus des intercommunalités de ce grand espace commun vont travailler avec les élus de la Métropole pour se projeter dans un futur souhaitable, en partageant un diagnostic et en imaginant le territoire à l'horizon 2050, au prisme de plusieurs lieux emblématiques.

Nous sommes tous concernés et soucieux de l'avenir heureux de ce grand espace de vie. J'invite alors les membres du Conseil de Développement à poursuivre leurs réflexions avec les Conseils de Développement des intercommunalités qui entourent la nôtre.

Ces travaux vont se poursuivre jusqu'à l'été 2025.

J'attends, avec tous les élus, les contributions indispensables du CODEV pour faire du bassin de vie de Montpellier un territoire où il fera bon habiter dans les décennies à venir, tant à l'échelle de nos modes de vie collectifs qu'à celle de nos aspirations individuelles.



Michaël DELAFOSSE,
Maire de Montpellier,
Président de Montpellier
Méditerranée Métropole



Quel beau symbole que celui de lancer le Projet de territoire avec le Conseil de développement, tant la participation citoyenne, l'engagement citoyen, le processus délibératif sont nécessaires pour faire face aux défis qui sont les nôtres.

Que tous les membres du CODEV soient ici remerciés pour la qualité de leurs travaux sur le territoire à l'horizon 2050, qui s'articulent autour de deux scénarios pour agir.

Un premier récit sombre, funeste résultant de notre impossibilité collective de transformation; un second qui nous invite à imaginer un futur désirable. Une utopie en guise de cap; une utopie, pour imaginer ensemble la réalité de demain. Ce récit porte des termes forts pour enrichir un regard porté sur notre avenir en commun, pour re-imaginer des quartiers autour de la convivialité, la proximité, des espaces de sociabilité...

Cette prospective, c'est la marque du CODEV, c'est aussi celle de travailler avec un territoire qui nous dépasse administrativement, celle de travailler en coopération, tous liés les uns aux autres, en respect d'un territoire en rééquilibrage.

Un récit qui incite à changer de paradigme dans l'aménagement du territoire, pour dépasser les phénomènes de compétition et viser un « bonheur territorial brut ».

Nous sommes reconnaissantes de ce chemin dressé. Les sujets questionnent, sont perméables.

Ces prémices, issues de la réflexion citoyenne et de l'ensemble des experts sollicités, vont alimenter les débats, les réflexions et les politiques publiques pour élaborer ensemble un Projet de territoire, un projet de bassin de vie.



Séverine SAINT MARTIN,
Adjointe au Maire de
Montpellier, déléguée au
Renouveau démocratique
et à l'innovation sociale
Conseillère métropolitaine



Florence BRAU,
Vice-Présidente de la
Métropole, déléguée à
la Recherche, à la santé
et à l'enseignement
supérieur,
Maire de Prades-Le-Lez



Ces prémices d'un récit du territoire constituent une première contribution des membres du Conseil de développement de la Métropole de Montpellier à cette belle perspective de bâtir un Projet de territoire sur le bassin de vie, au-delà d'une seule intercommunalité.

Le Conseil de développement a pour vocation de donner des avis sur les grandes politiques publiques de la collectivité. Ici et maintenant, en 2023, ses membres ont la chance d'être sollicités à un moment charnière du travail engagé par les élus sur le Projet de territoire.

Le regard citoyen, les propositions des habitants, des entreprises, des institutions qui composent notre instance, ne peuvent qu'enrichir la réflexion des élus : c'est bien là le défi de la démocratie participative aux côtés de la démocratie représentative, toutes deux structurantes de notre pacte républicain.

Pour gagner ce défi, c'est avec plaisir et intérêt que les membres du CODEV de Montpellier coopèrent avec les citoyens des Conseils de développement voisins, à savoir ceux de Sète, du Pays de l'Or, du Lunellois, du Grand Pic Saint-Loup et du Cœur d'Hérault.

Imaginons, réinventons et produisons ensemble une vision partagée des enjeux et des chemins de transformation pour préserver ce grand territoire agréable à vivre, et ses générations futures.



Christophe CARNIEL,
Co-président du Conseil
de développement de
Montpellier Méditerranée
Métropole



L'ATELIER [DES FUTURS] DU TERRITOIRE

**Par les membres citoyens
et invités de l'Atelier (des
futurs) du territoire du
CODEV de Montpellier
Méditerranée Métropole**

*«Poser la question du Projet de territoire, c'est imaginer un projet politique, c'est imaginer et définir les conditions de vie qui permettront à chacun de s'épanouir. Cette perspective est exaltante. Être un citoyen actif, ce n'est pas produire et consommer, c'est apprendre à vivre ensemble, à comprendre les enjeux de notre société et à participer à la vie politique».*¹



¹ Voir Mouvement UTOPIA : <https://mouvementutopia.org/site/>

Courte présentation

Depuis sa création en octobre 2021, le Conseil de Développement de Montpellier Méditerranée Métropole (CODEV) est concerné, habité par les grands enjeux qui caractérisent le territoire.

En août 2023, le Président de Montpellier Méditerranée Métropole a saisi le CODEV sur le Projet de territoire.

À partir de ces préoccupations et de cette saisine, des membres citoyens du CODEV se sont retrouvés en 5 ateliers participatifs, les Ateliers (des futurs) du territoire, pour penser, échanger, débattre, recueillir et produire une représentation prospective du territoire.

Cet écrit aspire à restituer, dans une perspective globale, les visions du territoire à l'horizon 2050 travaillées par les membres du CODEV. Il s'agit ici d'une tentative de mise en récit des transitions et d'une volonté de créer les conditions d'un débat et d'un récit collectifs qui redonnent du sens à l'engagement.

Les **2 scénarios** présentés sont constitués de la compilation de plusieurs récits. Il ne s'agit pas de choisir entre l'un ou l'autre scénario mais de se nourrir de ces récits qui révèlent les **imaginaires** des membres citoyens du CODEV, au-delà des seules compétences de la Métropole et au regard de l'évolution du bassin de vie.



Étonnements - ici commence le récit

Géographiquement, la Métropole n'a pas varié. À l'orée de la deuxième moitié du XXIème siècle, sa superficie est toujours celle de sa création, même si son influence s'étend au bassin de vie.

Imaginer un futur désirable, redonner du sens à l'engagement citoyen...

L'incertitude d'un futur civilisé ne facilite pas la tâche.

Nous sommes dans la pénombre qu'impose la **canicule**.

Nous regardons **le recul du trait de côte**.

Les infos présentent régulièrement **des atteintes aux droits** les plus élémentaires, partout dans le monde : le droit de se déplacer à sa guise sur cette terre, le droit de dire non, de refuser d'exécuter une tâche avec laquelle on est en désaccord.²



Or, la démocratie n'est-elle pas le lieu et la modalité du règlement des désaccords pour que puissent y vivre les humains qui ont choisi d'être là? La question du traitement des désaccords ne peut être éludée dans un tel projet de récit d'autant que les causes de conflits se multiplient. Pour exemple, le conflit lié aux énergies consommées pour le bien-vivre : elles sont aujourd'hui soit nocives (gaz, pétrole, charbon) pour la survie des vivants, soit coûteuses et en quantité limitée (éolien, solaire, hydraulique, nucléaire).

Les éléments indispensables à la **vie**, l'air, l'eau et la terre sont gravement pollués quand ils ne manquent pas. Ces faits ne sont-ils pas cause **d'em-brasements** ?

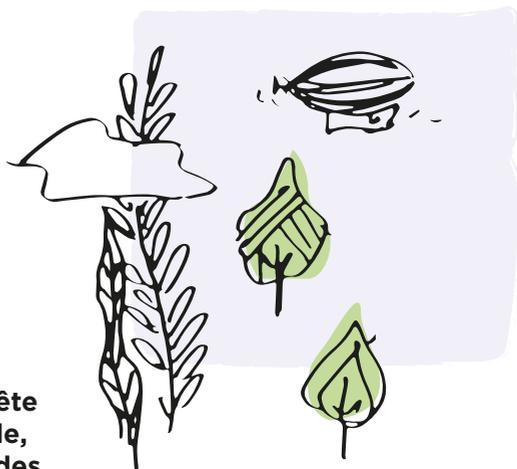
² Voir David GRAEBER, David WENGROW, *Au commencement était, une nouvelle histoire de l'humanité*, Éditions Les Liens qui Libèrent, 2021.

Possibles souhaitables

Le projet démocratique d'un récit du territoire, pour survivre à son ambition, ne doit pas occulter la crise du dénigrement des institutions. Pour y parvenir, un inventaire salvateur des points de conflits possibles a été dressé (pour exemples : les usages de l'eau dans l'industrie, l'agro-industrie, l'agriculture vivrière et chez les particuliers).

Des possibles souhaitables ont ensuite émergé en tant que réponses imaginées et provisoires.

Ces possibles souhaitables nécessitent, de la part de chacun, pensée et action quant à sa **vision du monde** et ce dans son quotidien le plus banal comme dans son engagement sociétal.



« C'est d'abord dans la tête que l'on change le monde, car les institutions sont des idées qui s'incarnent dans et par les pratiques ». ³

Écrire, penser, ensemble, pour faire le pas de côté.

³ Voir Philippe DESCOLA, Alessandro PIGNOCCHI, *Ethnographies des mondes à venir*, Éditions du Seuil, 2022.



LA CATASTROPHE

UN PAYSAGE ET UNE SOCIÉTÉ EFFONDÉRÉS



- 12 Perdre sa superbe
- 12 Partir
- 13 Reculer? Jamais!
- 14 Le temps des populations
- 16 Que nos vignes et garrigues sont-elles devenues?
- 18 Adieu climatiseurs!
- 19 Adieu la société?

PERDRE SA SUPERBE

En 2050, faute d'avoir anticipé son adaptation aux réalités du changement climatique, le grand territoire de Montpellier a perdu de sa superbe.

Où sont les Palavas, Carnon, Frontignan plage, La Grande Motte, Villeneuve-Lès-Maguelone, la plage de la Corniche... ?

Désormais bienvenue à Antigone Plage!

Le niveau de la mer est monté significativement. La plupart des plages de 2020 ont disparu. Le front de mer a sauté le Lido et ce sont les berges du fond des étangs qui constituent les plages du territoire. En proximité, la Camargue, territoire d'exception, est en passe d'être totalement submergée sans qu'il soit possible d'y remédier, au désespoir des habitants.

L'imaginaire collectif de la plage, espace de vacances et de loisirs, est totalement bouleversé pour laisser place à un imaginaire de danger, de catastrophe et de dégradation. Les constructions d'un bord de mer que nous pensions immuables, sont abandonnées, les pieds dans l'eau. Le spectacle de ce paysage est affligeant et n'attire plus les touristes étrangers. En dehors des habitants nostalgiques qui y cheminent, les plages sont maintenant des espaces quasi déserts.



PARTIR

La **disparition** des flamants roses sur tout le littoral offre au regard une terre de désolation.

Cette formidable espèce d'oiseau échassier ne trouve plus d'habitats lacustres suffisants et se détourne de ces plages boueuses et salées, au grand dam de tous.

Alors, **l'économie touristique** adossée à ces milieux s'est pour partie adaptée en proposant des offres plus « fraîches » en montagne : Aigoual, Lozère, Pyrénées et Montagne Noire sont maintenant des destinations davantage recherchées. L'essentiel du tourisme balnéaire s'est effondré en laissant **l'économie littorale** exsangue.

Pour préserver *a minima* l'économie du territoire littoral, les collectivités et le secteur touristique se sont adaptés rapidement en construisant une offre touristique en recul au fond des étangs. Mais **l'imaginaire du lieu est modifié** ; les plages nécessitent des apports de sable particulièrement importants et la qualité des eaux de baignade n'est pas au rendez-vous.

La clientèle étrangère n'est pas très attirée par cet environnement, lequel est, de surcroît, soumis à des vagues de chaleur extrême. Le tourisme de masse est destructeur de sites naturels. Il est aussi un modèle économique à bout de souffle.

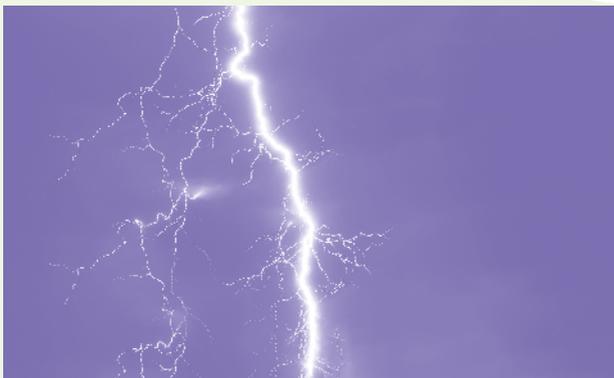


RECULER ? JAMAIS !

La montée des **eaux** a été tellement importante que les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux successifs, qui tendaient plutôt à développer les territoires, ont été inutiles quand ils n'ont pas été des erreurs stratégiques à trop urbaniser le bord de mer et ne pas vouloir opérer un recul. Certains habitants et collectivités sont restés aveugles ou ont préféré travailler à des mesures de défense contre la submersion.

Mais cela n'a eu qu'un temps et s'est fait au détriment **d'un recul**.

Les collectivités n'ont pas réussi à coopérer pour constituer des réserves foncières suffisantes en recul du trait de côte mais également dans l'intérieur des terres, pour accueillir les personnes qui connaissent **l'exil**.



LE TEMPS DES POPULATIONS

Malgré les efforts entrepris pour contrer cette montée des eaux, toutes les tentatives aussi bien techniques que politiques se sont soldées par des échecs cuisants. Les opérations de recul n'ont pas été suffisamment anticipées pour permettre une relocalisation en douceur et étalée dans le temps des populations.

Les premiers **réfugiés climatiques** sont aujourd'hui moins des populations d'autres continents que les populations de bord de mer qui n'ont pas d'autre choix que d'abandonner des territoires rendus à la mer par la force du changement.

La Charte mondiale des **migrants**, alors qu'elle proclame que **« toute personne, sans exclusion, a le droit de se déplacer librement de la campagne vers la ville, de la ville vers la campagne, d'une province vers une autre »**⁴, ne protège pas les personnes migrantes.

Alors qu'elle visait à prévenir toute dérive totalitaire, elle n'a pas fait son office.

Seul **« l'agir local »** a permis d'accueillir, héberger, nourrir, installer ces migrants de l'environnement.

Mais de farouches communautés se sont développées en marge, se repliant sur elles-mêmes, en rivalité les unes avec les autres et contre les métropoles.

⁴ Manifeste UTOPIA, *Des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue*, Ed. Utopia, 2012, p.203

Les inégalités de conditions de vie nourrissent de graves **tensions sociales**.

L'attractivité du territoire souffre également du changement climatique notamment à cause de la montée des eaux. Les incendies sont légion, les paysages sont réduits à de tristes friches. La conséquence de cette désertification du littoral est l'émergence d'îlots de vie communautaire liant ressources humaines, ressources matérielles, lien intergénérationnel en proximité.

Devant l'ampleur de la catastrophe et la disparition de pans entiers du territoire programmée d'ici la fin du siècle, l'État a accéléré **la métropolisation** des territoires pour qu'ils soient en mesure de prendre en charge, en urgence, de vastes plans de relocalisation.

Les communes se sont progressivement appauvries, les économies locales souffrent de l'exil des populations à fort pouvoir d'achat et de l'abandon des paysages côtiers par les touristes. Isolées, les communes vivent une « décroissance » généralisée et inéluctable. Leur isolement n'a d'égal que leur rupture avec la vie sociale et l'environnement.

La disparition des communes ne se fait pas sans heurts politiques qui renforcent le sentiment d'acrimonie entre les anciennes intercommunalités du grand territoire.

Les populations ont parfois l'impression d'être administrées par des collectivités du Grand Montpellier qui ne prennent pas suffisamment en compte leurs souffrances face au changement.



L'État, qui fait face à des situations identiques dans beaucoup de régions, gère dans l'urgence, avec rigidité et imprécision. Les habitants déplacés ont le sentiment d'être abandonnés à leur sort, ou, quand ils sont pris en charge, d'être traités sans humanité, tels des matricules que l'on manipule sans aucune autre forme de procès sur **l'échiquier meurtri et impersonnel qu'est devenu le territoire**.

QUE NOS VIGNES ET GARRIGUES SONT-ELLES DEVENUES ?

Le territoire littoral n'est pas le seul touché. L'ensemble du territoire est **plus rude à vivre**.

Le climat y est devenu tellement âpre que la nature, les milieux et l'agriculture souffrent. La chaleur et le manque d'eau perturbent tous les cycles et tendent à remettre en cause l'habitabilité et la résilience des écosystèmes pour les hommes et les espèces.

Il est devenu difficile de **cultiver**.

Le territoire connaît une pénurie d'eau.

La disparition plus rapide que prévu des glaciers des Alpes a rendu l'eau du Rhône rare. Les conflits d'usage et d'accès à **l'eau** sont légion.

L'agriculture doit se satisfaire des eaux de surfaces et de la pluviométrie elle-même devenue de plus en plus avare.

Dans l'urgence et localement, il est autorisé d'aller prélever dans des nappes captives mais la remontée des biseaux salés contraint à l'arrêt de ces pratiques.





Le territoire, déjà doté d'une **faible autonomie alimentaire**, se retrouve, en 2050, totalement dépendant des importations de denrées alimentaires en provenance d'autres régions. Une dépendance alimentaire qui engendre une hausse du bilan carbone et un coût d'achats alimentaires élevé pour les habitants.

Même si **l'agriculture vivrière** a été soutenue, le territoire n'offre plus des conditions correctes de culture, notamment pour les agriculteurs installés.

Bien que des efforts conséquents aient permis une implantation de cépages adaptés, **la viticulture souffre**.

En outre, des phénomènes météo extrêmes rendent la vie impossible aux viticulteurs qui voient leurs récoltes soumises à des aléas très fréquents. Les décrets de catastrophes naturelles s'enchaînent mais les assurances n'indemnisent plus.

Les viticulteurs qui avaient investi dans des systèmes d'irrigation en sont pour leurs frais car ils n'ont plus accès à l'eau.

Les **écosystèmes** se dérèglent.

Les sites naturels avaient déjà souffert d'un modèle d'aménagement plutôt consommateur d'espaces et de lieux durant la fin du XXème et le début du XXIème siècle.

Les vagues de chaleur et le manque d'eau atteignent les écosystèmes dans des proportions jamais observées.

Les trames vertes et bleues, corridors écologiques, sont trop morcelées pour permettre une migration des espèces; le changement est trop **brutal**. La **biodiversité** est considérablement appauvrie.

ADIEU CLIMATISEURS !

Il fait chaud et nous vivons au rythme de l'Andalousie du siècle dernier !

En 2050, le confort thermique pour l'homme est également mis à dure épreuve. La température sur la Métropole de Montpellier a augmenté de 5°C avec des maximums à 53°C. Les périodes de canicule rendent le territoire particulièrement dur à vivre en été.

Les phénomènes extrêmes s'intensifient, les intempéries de type mousson, tornades, orages dévastateurs sont monnaies courantes chaque année, mais particulièrement imprévisibles.



Les **centres-villes** sont particulièrement irrespirables en été.

Les **îlots de fraîcheur**, mis en place depuis 30 ans, sont loin de pouvoir rafraîchir réellement toute la ville. D'autant que certains îlots, trop rapidement conçus pour ne satisfaire qu'une mode et non pour répondre à la construction de **mini écosystèmes durables**, ne présentent pas la même résilience et ne survivent pas aux vagues de chaleur. Nos **centrales nucléaires** ne parviennent plus à se refroidir. L'eau du Rhône est préservée pour maintenir la production énergétique mais le besoin global en climatisation d'été rend la ressource énergétique rare.

La plupart des **métiers** sont à l'arrêt en été pour répondre à un rythme de vie différent dans la journée et dans l'année, en fonction des saisons.

En été, les **villes** et le territoire se vident des populations les plus nanties qui ont accès à des points de fraîcheur dans les montagnes, à proximité du territoire. Mais les places sont chères.

Les habitants qui restent en été sont harcelés par les moustiques vecteurs de **maladies** tropicales et par la chaleur caniculaire.

Les estivants ont fui depuis bien longtemps les villes.

ADIEU LA SOCIÉTÉ ?

Quel tableau imaginaire de la société du territoire en 2050 ?

Effondrement, disparition de la biodiversité et raréfaction des ressources, notamment en eau, caractérisent notre territoire métropolitain en 2050.

L'agriculture vivrière a disparu.

L'échelle communale a disparu.

Les prises de décision sont déconnectées du terrain, du local.

Le tourisme florissant d'antan n'est plus.

Harcelés par les moustiques vecteurs de maladies tropicales et par la chaleur caniculaire, les estivants ont fui.

Face à cette situation catastrophique, la population change.

Les populations, celles qui le peuvent, fuient.

Les plus riches partent vers des régions plus clémentes et les plus pauvres sont contraints de rester par manque de moyens et doivent faire face au défi climatique.

Le territoire connaît un repli communautaire. Des maladies tropicales apparaissent.

L'art et la culture, vecteurs d'épanouissement et d'émancipation, se sont considérablement appauvris. Petit à petit, la culture de l'isolement type Netflix, de la solitude avec soi, juste muni de son casque de réalité virtuelle, s'est installée.

Des interactions digitales et stéréotypées dominent les échanges humains.

Cette évolution a impacté la **langue occitane** dont la pratique a diminué progressivement. Sa disparition a considérablement amoindri le patrimoine culturel du territoire.

Les activités et les pratiques culturelles ne permettent plus la rencontre. Le spectacle vivant est réduit à de très grands événements excentrés et exceptionnels, onéreux et inaccessibles par leur coût et leur éloignement des lieux d'habitat.

Tout cela était su, mais la recherche en Sciences Humaines et Sociales et les projets, les réflexions pluridisciplinaires ont été écartés.

Les avis des réseaux des experts sur le climat, la biodiversité, l'agriculture, le vivant, les mutations et leurs conséquences, bien qu'alarmistes et bouleversants, n'ont pas été écoutés.

L'adaptation aux transitions semble indispensable à la survie du grand territoire.

À quelles conditions est-elle possible ?

Questions et réponses à inscrire au futur Projet de territoire !

EN TRANSITION AVEC LE CITOYEN

Un peu d'histoire... Nous sommes en 2049. En regardant en arrière, en scrutant l'horizon passé, **il y a 2 moments importants qui ont concerné le territoire.**

Le premier moment a eu lieu dans la deuxième moitié des années 20. Le Conseil de Métropole, fort de l'expérience de démocratie participative avec les conseils de quartier, les conseils citoyens et le dynamisme des conseils de développement, reconnaissant la puissance de l'appel à l'expertise citoyenne, a adopté à une large majorité et a mis en place **« les protocoles citoyens ».**

L'aspiration au renouvellement démocratique est ancienne et réelle.

En 2023, le journal *Le Monde* écrivait : « *Tandis que 39 % des enquêtés pensent qu'une bonne façon de gouverner est d'avoir un pouvoir fort qui n'a pas à se préoccuper du Parlement ou des élections, plus de deux tiers estiment, au contraire, que le système politique fonctionnerait mieux si les citoyens étaient davantage associés aux grandes décisions politiques.* »⁵

L'époque était troublée et on avait alors ressenti les effets néfastes du non-respect des dynamiques institutionnelles.

Alors, entre autres initiatives, les protocoles citoyens ont instauré, à toutes les parties prenantes – membres des instances, élus et services – une formation à la vie démocratique, à l'instar de celle appliquée aux seuls habitants durant le mandat 20-26. Les expertises, assorties de contrats et d'une méthodologie empirique, ont pris place dans la **trilogie habitants-techniciens-élus.**⁶

Les contrats « citoyen/législateur » furent légion.⁷

⁵ Claire LEGROS, « La participation citoyenne au chevet de la démocratie ? », *Le Monde*, 25/02/22.

⁶ <https://www.patricknorynberg.com/>

⁷ Ibid.

Postérieur de peu au précédent, **le second moment**, brutal, reste dans les esprits, les corps et les cœurs comme «la catastrophe». Ce terme s'est imposé dans les discours sous l'impulsion des mathématiciens en référence à la théorie du même nom. Sa charge émotionnelle fut largement exploitée médiatiquement et politiquement par des idéologues de toutes obédiences.

Pour les mathématiciens, une catastrophe consiste en un brusque changement et une réorganisation des données.

La rencontre régionale des Conseils de développement d'Occitanie,

en septembre 23, marqua le départ d'initiatives de regroupements régionaux et inter-régionaux.

Les conseils de développement, ces instances de démocratie participative, ont tissé sur le territoire un réseau actif qui eut une réelle importance pour surmonter les conséquences délétères de «la catastrophe».

L'État fut là, en soutien. Les Régions et les Métropoles obtinrent davantage de pouvoirs économiques et politiques de l'État et de la Nouvelle Europe; principalement

pour atteindre les objectifs d'autonomie énergétique et alimentaire, en développant des partenariats entre territoires dans différents champs : mobilité, développement économique, etc.

La coopération est essentiellement politique : elle se déploie alors dans un « Conseil territorial et climatique », unique en son genre.





IMAGINONS...

**LA BIO-CROISSANCE⁸
UN TERRITOIRE ACCUEILLA
ET RAYONNANT**



- 24 Qu'est-ce qui compte vraiment ? Inspirations
- 25 Alors... ?
- 26 Eau
- 27 Nourrir le territoire et ses habitants
- 28 Le végétal au cœur des cités et du territoire
- 29 Réseaux
- 29 Six
- 30 Transition sociale
- 30 Une sociabilité territoriale
- 31 Une conception sensible et durable de l'habitat
- 32 Partage
- 33 Une Métropole vivante, participative et sereine
- 34 Une économie de la pensée et du faire
- 38 Un citoyen épanoui
- 38 Culture
- 39 Éducation
- 39 Santé
- 40 2 scénarios pour agir

NT

QU'EST-CE QUI COMPTE VRAIMENT ? INSPIRATIONS

Comment concilier adaptation au changement climatique et attractivité du territoire ?

Comment chaque citoyen, chaque citoyenne va-t-il, va-t-elle **vivre** la transition écologique conduite par la Métropole ?

L'action publique de la Métropole et des collectivités du bassin de vie s'est inspirée, dès 2020, des Objectifs de Développement Durable élaborés par l'Organisation des Nations Unies. Ces objectifs ont été régulièrement précisés et actualisés au fil des années.

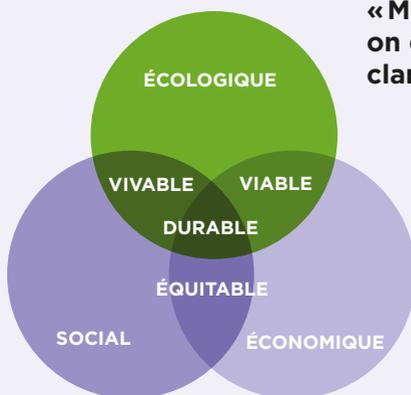
Ils invitent à penser au Bonheur National Brut, cher au Bhoutan... La question essentielle n'est-elle pas : **Qu'est-ce qui compte vraiment ?**

C'est dès 2025 que ce questionnement fondateur a animé la Métropole et les collectivités voisines du grand territoire, qui ont eu à cœur de bâtir un **programme d'écodéveloppement** à partir du socle des contraintes spécifiques liées au territoire et des besoins humains de ses habitants.

Ce volontarisme s'est nourri, entre autres, des bienfaits apportés par la science et la technologie, susceptibles de développer la sobriété et l'autonomie du territoire et par là-même, **les conditions d'habiter** des citoyens.

ET LES COMMUNS ALORS ?

La prise en compte des communs du grand territoire - eau, biodiversité, énergie, agriculture, villes, etc. - a structuré les actions de mobilisation et les transitions, dans l'objectif d'adapter la vie aux enjeux climatiques.



**SCHÉMA CONVENTIONNEL
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**« Maintenant, ça suffit,
on est assez nombreux ! »
clamaient certains !**

ALORS... ?

2050 présente un territoire toujours plus attractif et durable, avec un rééquilibrage démographique et économique sur un bassin de vie plus vaste. Le grand territoire est repensé à l'aune de cet équilibre et contribue ainsi à développer le sentiment d'appartenance du citoyen et à combattre le communautarisme fondé sur l'exclusion et la révolte.



EAU

« Les scientifiques estiment que 90 % des enjeux climatiques sont liés à l'eau. »⁹

Depuis 2010, chacun sait que l'accès à une **eau potable** est un droit de l'Homme inscrit dans la résolution 64/292 des Nations Unies. Forte de ce constat, la Métropole a mis en place des **laboratoires de concertation de l'eau** qui ont produit des propositions d'actions.

La gestion coordonnée des ressources en **eau** et en **foncier** a permis l'adaptation des processus d'alimentation au climat et à l'agriculture locale. La Métropole a stoppé l'artificialisation des sols qui engendrait la disparition d'espaces naturels et agricoles chaque année.

Des mesures ont été prises pour contrer la forte augmentation du nombre de jours de sol sec qui s'élevait déjà, en 2025, à 20 jours par an.

L'aménagement s'est aussi adapté à l'épuisement de la ressource en eau en proposant de nouveaux réseaux de distribution, notamment pour les eaux pluviales au bénéfice de l'agriculture et des usages quotidiens. Toutes les communes de la Métropole se sont lancées très tôt dans la sobriété en eau et ont réalisé 30 % d'économies d'eau depuis 2025. Les pelouses n'ont plus été arrosées, les arbres et les plantes ont été choisis pour leur adaptation au climat local, les pédiluves ont été supprimés. Toutes les eaux des piscines du territoire sont réutilisées systématiquement.

Enfin, une entente politique a permis le partage de l'eau par **l'interconnexion des réseaux** sur le grand territoire, un moyen d'augmenter sa résilience et d'éviter les pénuries totales d'eau potable. Derrière la question de **l'eau**, se pose bien sûr la question du **modèle agricole**.



⁹ Esther Crauser-Delbourg, « État de l'art », in *Sans transition ! Théma. Scandales en cascade, repenser nos usages et la gestion de l'eau*, n°39, juillet août septembre 2023, p. 14.



NOURRIR LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS

Face au changement climatique, impossible de ne pas repenser le modèle agricole du territoire, à bout de souffle. Une transformation durable est mise en œuvre pour assurer **la sécurité alimentaire des citoyens**.

En 2050, le territoire vit le résultat de la stratégie engagée dès 2025, qui a rapproché l'urbanisation et l'agriculture de proximité.

Le **paysage agraire de la métropole** s'est transformé avec la disparition des friches agricoles. Le développement d'un éventail plus large de cultures a permis une alimentation de proximité beaucoup plus diversifiée et qualitative.

S'ensuit un **modèle agricole et alimentaire** reconsidéré, avec notamment une conversion massive vers les micro-cultures en permaculture, individuelles comme collectives.

Alors que le vin était le premier produit d'exportation du département de l'Hérault, plus de 60 % de la vigne a été remplacée par de l'agroforesterie générant une culture vivrière destinée à nourrir localement ses habitants.

Les voiries sont désimperméabilisées et présentent un sol drainant, ainsi qu'une couronne végétale favorisant la **biodiversité** qui s'installe aux abords des infrastructures. Les lieux de biodiversité sont cartographiés et diffusés aux habitants.

Ces couronnes de biodiversité permettent de relocaliser une partie de la production agricole, favorisant les circuits courts alimentaires et des espaces de micro-cultures individuels de proximité.

Dans un cercle vertueux, la production locale et vivrière a permis d'organiser et de développer ces circuits courts peu utilisateurs d'eau, pour les légumes et les produits de la mer notamment.

L'agriculture en sec, non irriguée, permettant la culture de l'amanier, des pois chiches, etc. a été développée en complémentarité des modèles existants. Le territoire accueille alors des méthodes de culture innovantes, issues des études liées à l'aménagement du territoire et à la lutte contre les incendies.

LE VÉGÉTAL AU CŒUR DES CITÉS ET DU TERRITOIRE

La ville à la campagne, la campagne à la ville

« Contrairement à ce que certains ont pu affirmer, la ville ne va pas disparaître dans le futur. [...] Recentrée sur son cœur, la ville retrouvera alors son unité et continuera de jouer un rôle essentiel dans la civilisation humaine ». ¹⁰

Les villes du territoire se retissent : les interrelations entre les milieux urbains et les espaces ruraux se réinventent en renouvelant cohérence, complémentarité et harmonie.

Pour rafraîchir les espaces et améliorer la vie en ville, les pouvoirs publics ont repensé l'aménagement des cités en y favorisant le développement du végétal.

En 2050, les villes sont devenues d'immenses jardins organisés autour de places publiques réinvesties par une population hétérogène et cosmopolite, liées entre elles par des **trames écologiques** continues qui accueillent les êtres et les oiseaux.

Le territoire s'organise autour du principe de **proximité**, en mettant en place une synergie de « **conso-action locale** » qui respecte l'échelle humaine et des proportions équilibrées entre le construit et le végétal. Les transports en commun offrent alors un confort climatique jamais connu.



¹⁰ Jacques CARLES, Michel GRANGER, *L'apogée, l'avenir en perspective*, Éditions Pygmasoft, 2020, p.142.



RÉSEAUX

Grâce à des **réseaux cyclables et piétons sécurisés**, tous les services, lieux de vie et d'activité de la ville sont à portée de main et accessibles en un quart d'heure : habitat, travail, loisirs, éducation, santé, alimentation, culture.

Dans la cité, les citoyens ont vu progressivement diminuer leurs besoins de mobilité.

Sur le grand territoire, par la mise en place d'un **réseau de mobilités**, les contraintes ont disparu et il est maintenant facile de rejoindre tous les espaces de micro-culture situés dans les différentes communes de la Métropole.

La Métropole et le bassin de vie ont su s'adapter au défi du changement climatique en développant le rail, les déplacements et les **plateformes multimodales** et en organisant le retrait des constructions du littoral.

Les professionnels du transport et les commerçants de proximité ont investi ces plateformes qui accueillent autant de camions que de vélos cargos.

Le **train** est devenu le moyen de transport privilégié sur tout le grand territoire ; les abords des lignes ont été réaménagés pour correspondre aux nouveaux besoins de la population.

Sur tout le territoire, par la réalisation du **réseau ferroviaire**, la densification du maillage des voies cyclables et piétonnières sécurisées, l'interconnexion train-tramway et une complémentarité de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), les contraintes de mobilité ont disparu.

SIX

Les déplacements du quotidien s'organisent maintenant principalement autour du train et des déplacements dynamiques (marche, vélo, etc....). Que l'on soit dans la ville centre ou dans une commune du grand territoire, un déplacement à vélo ou à pied n'excède pas six kilomètres.

D'ailleurs, la dernière étude du groupe de chercheurs de l'Université de Montpellier nous montre des améliorations sur la santé, pollution et sédentarisme étant en chute libre.

Il est vraiment extraordinaire de constater que 80 % des enfants et adolescents rejoignent leurs écoles à pied ou à vélo.

TRANSITION SOCIALE

Les abords des lignes de **train** ont été réaménagés pour correspondre aux nouveaux besoins de la population.

La création de **parkings à vélos** repose sur le modèle de ce que nous avons découvert en 2023 dans les villes Néerlandaises.

La généralisation du **ticket unique et gratuit pour tous** constitue un accélérateur pour la transition de l'autosolisme vers la mobilité dynamique mais également une évolution positive pour le budget des familles.

Les professionnels se réjouissent de ces évolutions stratégiques pour l'économie locale, notamment pour le commerce de proximité. Réseau ferroviaire et liaison à vélos pour la logistique du dernier kilomètre ont révolutionné le quotidien.

Au-delà, oui, dans le monde entier, le territoire est montré en exemple quant à l'adhésion de la population.

Enfin! Un territoire et un bassin de vie qui ont mis au cœur de leurs actions **le citoyen et son quotidien**, au service d'une stratégie globale et d'une économie confrontée au déficit de véhicules électrifiés, toujours à la peine.

UNE SOCIABILITÉ TERRITORIALE

*« Je pense, à la suite d'Ivan Illich, que la convivialité est un élément capital de la qualité de vie, qu'elle est poétisante, et qu'elle permet de répondre dans le quotidien au besoin de reconnaissance que nous avons tous [...] ».*¹¹

À une échéance à **2050**, la Métropole a fait preuve de réalisme en n'occultant pas l'immense chantier du renouveau à amorcer dans de nombreux quartiers des villes de la Métropole où le citoyen participant et volontaire avait disparu.

L'insécurité, les incivilités, les zones de non-droit demeuraient et freinaient toute évolution constructive.

La Métropole a alors tenu à favoriser la valeur **« sociabilité »** sur son territoire, consciente de sa capacité à contribuer au bien-vivre et au savoir-vivre des habitants.

En concertation avec les instances de participation citoyenne du grand territoire, elle a élaboré un **« plan sociabilité »** qui permet la constellation, sur tout le territoire, d'un grand nombre **d'ateliers participatifs en interaction avec les lieux invitant à la sociabilité** (cafés, restaurants, boutiques...).

Ces lieux hybrides, où la convivialité est reine, recréent du **commun**, s'autogèrent et œuvrent dans leur environnement immédiat.

¹¹ Edgar MORIN, *Leçons d'un siècle de vie*, Denoël, 2021, p.57.

Ils contribuent fortement **au sentiment d'habitabilité** et d'appropriation des espaces communs, naturels et construits, qui anime chaque **citoyen du territoire**.

Les différents centres urbains et/ou ruraux ont retrouvé un fonctionnement harmonieux en réseaux animés, à travers les multiples lieux de convivialité, de solidarité et de travail qui ont essaimé sur tout le territoire.



UNE CONCEPTION SENSIBLE ET DURABLE DE L'HABITAT

La Métropole s'est attachée à développer une conception de l'habitat qui se déploie dans des dimensions tant objectives que subjectives.

L'habitat et l'habitant constituent les deux mamelles d'une nouvelle politique de l'habitat, en lien avec les enjeux climatiques et les aspirations des citoyens.

En complémentarité des lieux de sociabilité publique, tout nouveau logement sera conçu à partir d'un **« plan libre »** de telle sorte qu'il respecte **l'intimité** de ceux qui l'habitent.

« [...] , on privilégierait le principe d'un plan libre pour les logements. Ce principe est très intéressant par la possibilité qu'il offre aux futurs habitants d'intervenir et de modeler leur environnement intérieur sans le risque de les voir altérer l'architecture elle-même en voulant se substituer à l'homme-la femme de l'art ». ¹²

En 2050, la Métropole combat la spéculation en renforçant son **droit à construire**, l'objectif étant de mettre à disposition des citoyens un plus grand nombre de logements tout en préservant les paysages du territoire.

Les baux réels et solidaires (BRS) sont devenus la norme, les habitats participatifs se sont démultipliés, l'immobilier est régi par une **loi anti-spéculation**.

¹² Marc HELD, *Rêvons d'une autre ville*, Éditions Parenthèses, 2022, p.56.

PARTAGE

Les espaces de vie sont repensés durablement, dans des perspectives de réutilisation et de multi-utilisation : toute nouvelle construction ou réhabilitation sera possiblement **recyclable** en offrant des espaces flexibles, pour anticiper et accueillir de nouveaux usages. Chaque équipement, chaque bâtiment s'ouvre à plusieurs partages et transformations : des écoles qui mutualisent leurs locaux hors temps scolaire, des restaurants qui se transforment en cafés-co-working, etc...

*« La ville doit être pensée comme un lieu fini et, selon les nouveaux besoins, une autre Villeneuve sera créée, séparée clairement de sa sœur aînée par une portion de nature utile ».*¹³

En 2050, la Métropole se sera adaptée au changement climatique en ayant su promouvoir **la construction d'habitats bioclimatiques** reliés entre eux par des corridors végétalisés, source de fraîcheur et de biodiversité. En raison de l'augmentation du prix du pétrole, la bétonisation recule et la nature s'impose. L'engagement de la ville est de construire des logements collectifs avec jardins partagés, récupérateurs d'eau et des espaces mutualisés.

C'est collectivement que les habitants et la Métropole ont réussi la **rénovation bioclimatique** des bâtiments et réduit l'empreinte carbone par la mise en place de panneaux solaires, incitant les citoyens par un crédit carbone individuel.

Toutes les politiques de rénovation énergétique, de l'habitat bioclimatique ont engendré une intensification de la résidence principale, favorisant des **habitats sobres et économes en énergie. Les matériaux biosourcés et géosourcés sont à l'honneur.**



¹³ Ibid, p. 90

UNE MÉTROPOLE VIVANTE, PARTICIPATIVE ET SEREINE

L'air de la Métropole s'est amélioré en raison du faible flux de véhicules lors des grandes migrations saisonnières.

Les politiques de mobilité menées depuis les années 2020 ont engendré une quasi-disparition de la voiture en ville.

La Métropole est végétalisée, elle est parsemée de puits de fraîcheur. Les îlots de chaleur ont fortement diminué grâce à l'augmentation de la végétation en ville.

La ville devient réellement apaisée, moins bruyante.

La Métropole a su développer une multitude de tiers-lieux de sociabilité et créer des zones blanches sans connexion réseau. La ville apaisée a bénéficié d'un ensemble de mesures et d'équipements qui ont progressivement tari les flux et les usages antagonistes et procuré aux citoyens un sentiment de calme et de sécurité.

*«Le monde de demain ne sera pas le monde de la décroissance, mais de la BIO-CROISSANCE. Il appartient à ceux qui le voient venir de s'y préparer».*¹⁴

La bio-croissance se définit comme

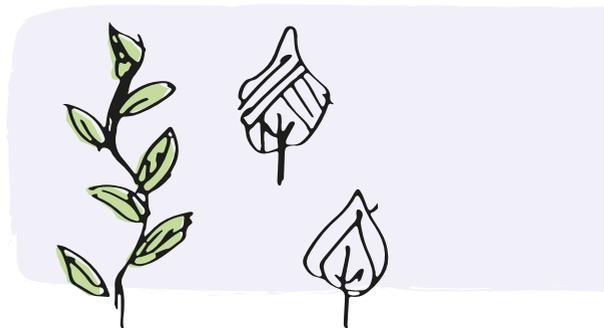
un projet, un programme de croissance durable, raisonné, dont s'est largement inspirée la Métropole dès les années 25.

Il se présente comme une Table de la loi énonçant quelques **grands principes** :

- en terminer avec la spéculation sur l'habitat,
- instaurer le principe du partage équitable des ressources,
- tendre vers le « less is more »,
- l'autonomie comme principe cardinal,
- faire de nos enfants des adultes libres

Et des actions :

- construire et reconstruire en respectant la Terre,
- fabriquer localement,
- multiplier le nombre d'enseignants,
- recréer un immense service de la santé,
- organiser un « retour à la terre » général...¹⁵



¹⁴ Ibid., p. 67.

¹⁵ Ibid., pp.69-80

UNE ÉCONOMIE DE LA PENSÉE ET DU FAIRE

TISSER

L'économie de la Métropole se transforme en favorisant la proximité et « la pensée et le faire », qui permettent de **satisfaire une plus grande part de nos besoins**.

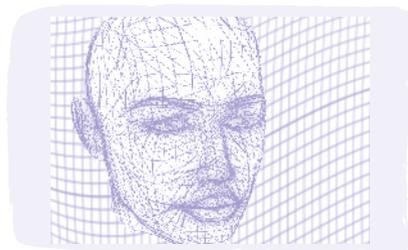
Le tissu universitaire et de la recherche est mobilisé pour accompagner l'adaptation de l'économie territoriale au changement climatique.

Le territoire travaille et s'organise en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes de l'économie territoriale.

Montpellier et sa Métropole ont fait le choix **d'une économie durable** et accordent une place importante à la **recherche** en encourageant le développement de pôles thématiques et l'étude de nouveaux domaines.



Avec la robotisation et **l'intelligence artificielle**, la relocalisation de nombreuses productions devient possible et souhaitable.



CRÉER

La Métropole a compris que son dynamisme économique reposait grandement sur les **savoirs, les talents**, les capacités des citoyens à produire des idées et à s'organiser. Le territoire soigne particulièrement le niveau d'instruction des jeunes générations.

Cette économie du savoir et de la matière grise est valorisée par l'innovation et l'immatériel déployés dans la formation, les logiciels, la recherche, l'audiovisuel, etc. Dans ce contexte, la Métropole soutient les grandes écoles de son territoire afin d'éviter leur rachat par des investisseurs mondiaux, pour lesquels l'enseignement est un business rentable, avant d'être un lieu de savoir.

La Métropole a également adapté le territoire aux avancées liées à **l'intelligence artificielle**, en proposant des formes de travail, de production et de distribution innovantes.

Elle a soutenu financièrement le monde de l'artisanat, en permettant aux entrepreneurs de s'équiper de machines numériques, pour une production adaptée et locale qui puisse répondre aux commandes du territoire, sans avoir recours à l'importation de produits finis.

Cette renaissance des productions locales a transformé **les villes du grand territoire en lieux de création et de production.**

«*Pourra disparaître alors la "ville-vitrine" où les visiteurs touristes sont bien plus nombreux que les habitants*». ¹⁶

INNOVER

Le pôle de compétitivité et d'innovation Med Vallée a su favoriser le développement des **biotechnologies** qui jouent un rôle essentiel dans le domaine de la **santé**, mais également dans celui de la production des biomatériaux.

L'homme devient réparable, mais les manipulations génétiques demandent une grande vigilance. **Des comités éthiques participatifs et citoyens sont mis en place** pour lutter contre le danger d'un transhumanisme délirant.

SUBSISTER

«Le philosophe Bruno LATOUR pose la question suivante : « Êtes-vous capables de définir ce qui vous permet, vous, de subsister ? **Et cette liste des conditions de subsistance définit le territoire que vous habitez... Ce n'est pas l'espace qui définit un territoire, mais les attachements, les conditions de vie** ».

Relocaliser l'économie n'est en rien du protectionnisme, mais juste une appropriation de tout ce qui nous permet d'agir dans notre quotidien face aux dévastations sociales et écologiques. ¹⁷

La relocalisation de la production des biens a été possible car une politique volontariste **d'industrialisation saine** a été développée sur le territoire, une industrie qui produit ce dont les citoyens du territoire ont besoin.



Bruno LATOUR
Philosophe

APPOINTER

Ce choix est favorisé par le fait de donner aux collectivités locales la possibilité de « frapper monnaie » en contrepartie de l'établissement de certificats de réduction d'émissions de carbone et d'un réinvestissement de l'épargne locale : **ce sont des monnaies locales complémentaires.**

La monnaie est un bien commun ; et lorsqu'elle est locale, elle va donner davantage de souveraineté au politique pour favoriser des chaînes de valeur locales, avec de nombreuses créations **d'emplois** à forte valeur ajoutée. Elle va aussi donner la possibilité au **citoyen-consommateur** de peser sur le choix des produits et des services à sa disposition en veillant à ce qu'ils soient écoresponsables, notamment pour une alimentation saine pour tous en circuits courts.

¹⁶ *Ibid.*, p. 66.

¹⁷ Cité par Gérard STRAUMANN, « De l'euro aux monnaies locales complémentaires citoyennes (MLCC) ou comment remettre l'économie à sa juste place », in *Revue Française de Service Social*, n°274-3, 2019.

La recherche permet de mettre en place de nouvelles initiatives économiques tout en développant les Monnaies Locales Complémentaires Citoyennes qui vont donner davantage de souveraineté et soutenir financièrement **les actions de participation citoyenne** liées à la promotion d'une alimentation saine pour tous et au lien social sur tout le territoire.

Au-delà du marché et des seuls impératifs de rentabilité financière, il s'agit aussi, fondamentalement, de remettre **du social et de la solidarité** dans la relation économique, revenir sur la « grande transformation » du XVIIIème (cf. Karl Polanyi) qui avait donné libre cours au seul rapport économique.

Une monnaie locale, maîtrisée démocratiquement et collectivement, est un outil de développement puissant d'un territoire, tout comme une monnaie mondialisée (dollar, euro, yuan) constitue un outil d'affirmation géopolitique.

« Qu'il faille ralentir, si possible, un processus de changement non dirigé dont on estime l'allure trop rapide, de manière à sauvegarder le bien-être de la collectivité, voilà qui ne devrait nécessiter aucune explication détaillée. Ce genre de vérités courantes en politique sociale héritée des anciens, furent effacées au XIXème siècle de la pensée des gens instruits par l'effet corrosif d'un utilitarisme grossier, allié à une confiance sans discernement dans les prétendues vertus d'auto-cicatrisation de la croissance aveugle. »¹⁸

S'OUVRIR

En 2050, nous sommes maintenant prêts à accueillir un tourisme favorisant **l'écotourisme** qui s'est imposé partout, notamment sur la côte qui a été *renaturée*. Alors que le tourisme est en recul partout dans le monde, la filière s'est adaptée dans la Métropole et permet de faire contribuer les touristes à la résilience du territoire.

De multiples formes de tourisme culturel se sont développées. **Le cyclotourisme** se déploie à l'échelle nationale, son épicerie se situe à Montpellier.



¹⁸ Karl Polanyi, La grande transformation, Paris, Gallimard, 1983.

TRAVAILLER ?

La transformation de l'économie territoriale voit donc la concentration des industries qui subsistent et la généralisation du **télétravail**.

La Métropole produit des énergies renouvelables et est autonome, car la population a développé **la sobriété**. Tous ces progrès ont été possibles grâce au développement des **technologies numériques** pour lesquelles Montpellier occupe une place de choix au niveau mondial.

Les modes de production issus de l'intelligence artificielle ont progressivement modifié **le rapport au travail des citoyens de la Métropole**.

Ainsi, le territoire est organisé en unités de **travail** plus modestes mais tout aussi productives.

Les citoyens travaillent chez eux ou en **mini-unités proches de leur habitat**.

Ces transformations accompagnent opportunément **le nouveau démocratique** promu par la Métropole depuis de nombreuses années, induisant la participation et la reconnaissance locale et immédiate du citoyen acteur économique de son territoire, **en contrepoint** de règles et de normes lointaines.

Toutes les communes de la Métropole ont mis en place **des Conseils de citoyens législateurs** dans leurs municipalités. Ces instances consultatives accompagnent l'animation de la démocratie participative de la commune et mesurent les effets de cette démarche sur le pouvoir d'agir des habitants. La démocratie qu'ils promeuvent est basée sur l'expérimentation et les expertises d'usage, techniques et politiques.

« L'exercice d'une citoyenneté locale reste selon nous l'une des clefs les plus importantes pour remobiliser les citoyens et redonner corps au concept même de démocratie. »¹⁹



¹⁹ Mouvement Utopia, *Démocratie ? Idées reçues et propositions*, Collection Controverses, Les éditions Utopia, mai 2018, p.114.

UN CITOYEN ÉPANOUI

Sur le grand territoire, la qualité de vie s'est améliorée avec la possibilité de trouver tous les services nécessaires à 15 minutes en milieu urbain et à 30 minutes en milieu rural.

La démocratie participative et locale bénéficie d'une vitalité permettant à chacun d'être acteur de la vie publique. La gouvernance est partagée entre citoyens et les thématiques de recherche, les actions engagées, prennent en compte les besoins locaux.

Une gouvernance citoyenne est mise en place à l'échelle du grand territoire avec une organisation et un réseau structuré des **CODEV**. Cette évolution a été soutenue par la recherche scientifique collaborative et participative prise en considération par les élus.

En parallèle, des collectifs d'associations se constituent progressivement ; leur nombre n'a cessé d'augmenter. Leur place est reconnue dans la gouvernance locale.

CULTURE

IMAGINEZ !

« Nos cités à taille humaine seraient animées par un peuple d'artistes, d'intellectuels et d'artisans en tous genres qui ne rêveraient pas de reconnaissance planétaire ni d'argent mais de fusion avec leur public dans un contact immédiat et vrai. »²⁰

Le territoire a soutenu le développement d'associations culturelles afin d'assurer une **culture vivante et partagée partout. Les Industries Culturelles et Créatives**, dont le développement ne s'est jamais tari depuis les années 20, ont offert au territoire un rayonnement à l'échelle de la nouvelle Europe.

De son côté, le monde de la culture s'est pleinement emparé des enjeux climatiques et de la biodiversité à tel point que l'offre artistique et culturelle a permis de développer une **identité culturelle éco-responsable**.

²⁰ Marc HELD, *Rêvons d'une autre ville*, op. cit., p. 55.

ÉDUCATION

UN PÔLE ÉDUCATIF TERRITORIAL

La Métropole de Montpellier considère que l'éducation doit être présente tout au long de la vie de chaque citoyen. Est alors créé un pôle éducatif qui se déploie sur tout le territoire en différents lieux, en réseaux d'autoformation, tous libres d'accès et gratuits, pour tous les âges et au-delà des appartenances sociales.

Il s'apparente à une formation permanente basée sur les valeurs de **l'éducation populaire**, qui renaît de ses belles cendres. Chacun peut y trouver et utiliser les ressources disponibles, échanger des connaissances, les faire circuler, proposer ses trouvailles et **se frotter à la critique**.²¹

LE PROGRAMME « PAIR À PAIR » POUR DES ÉCOLES DÉMOCRATIQUES

Très tôt, les écoles du territoire ont intégré la mise en pratique **d'une démocratie délibérative** afin d'émanciper les enfants, développer leur créativité et participer à la promotion d'une citoyenneté future éclairée.

L'objectif de ce programme est de sensibiliser le jeune public au vivre-ensemble, notamment dans la conscience de leurs interactions avec l'environnement.

SANTÉ

La Métropole, dès les années 2025, a mis en œuvre une stratégie de maillage de son territoire, à partir de son premier Contrat Local de Santé. Ce dernier a fait émerger une synergie territoriale qui a révolutionné **la santé de proximité**.

« Dans la société de la bio-croissance, les fabuleux progrès scientifiques à venir au profit de tous ne condamneront plus les malades à subir les effets délétères du sous-équipement généralisé. On sera soigné chez soi, entouré des siens, par les nouveaux médecins de campagne formés en très grand nombre et parfois les patients seront traités à distance lorsque cela sera nécessaire.

*Si des centres de soins exceptionnels existeront, ce sera pour les cas extrêmes. Et ils seront implantés de telle façon qu'ils ne seront jamais très éloignés des habitations des patients hospitalisés. Les praticiens auront repris le contrôle des établissements hospitaliers, réduisant au strict nécessaire le rôle des fonctionnaires qui prétendaient se substituer à eux. »*²²



²¹ Mouvement Utopia, *Utopia le manifeste, Penser et agir pour un monde habitable*, Les éditions Utopia, 2023, p.89

²² Marc HELD, *Rêvons d'une autre ville*, op. cit., p. 58

2 SCÉNARIOS POUR AGIR

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE SANS REGRET :

- Combattre les émissions de CO₂,
- Organiser le recul progressif de la population et des habitations,
- Adapter les cultures au climat futur,
- Permettre la culture collaborative urbaine,
- Favoriser la participation de tous,
- Valoriser le modèle des circuits courts,
- Intégrer la recherche scientifique dans les commissions des élus,
- Diminuer drastiquement l'habitat individuel en lotissement,
- Faire savoir que le tourisme de masse sur le littoral ne dispose plus des ressources nécessaires d'accueil,
- Donner un coup de frein notoire aux déplacements en voitures individuelles.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE :

- Des formations anticipant le changement climatique avec ses dimensions économiques et sociales,
- La reconquête de l'espace rural.

LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE SOUS CONDITIONS :

- L'agroforesterie est conditionnée à des choix d'espèces tolérantes,
- Les formations aux nouveaux métiers doivent être soutenues et attirer la jeunesse,
- La construction bioclimatique nécessite des matériaux biosourcés et géosourcés de proximité.



Postface

DES PRÉMICES À L'ICI ET MAINTENANT, VERS LES TRANSITIONS

La réalité de notre territoire en 2050 sera ce que nous ferons collectivement ici, mais aussi à toutes les autres échelles territoriales, face au dérèglement climatique à l'œuvre et aux évolutions politiques en cours.

Sur quoi pouvons-nous agir dans notre territoire, entendu au sens large du bassin de vie autour de la Métropole de Montpellier ?

Quels sont les **défis** qu'il nous faut relever individuellement et collectivement, personnes, entreprises, collectivités... pour tracer un **chemin** qui ouvre, dans le futur, sur un territoire toujours vivant, vivable, s'étant adapté progressivement aux impacts du dérèglement climatique sur sa géographie, son urbanité et sa biodiversité ?

Quels modes d'organisation de la « res publica » locale faut-il imaginer et proposer à tous les habitants afin qu'ils s'investissent dans ces changements à venir pour garder notre territoire vivant et vivable ?

C'est ce à quoi les membres du CODEV vont réfléchir dans les mois à venir pour accompagner les élus dans l'élaboration du **Projet de territoire**.

Les membres citoyens et invités de l'Atelier (des futurs) du territoire.

L'ATELIER [DES FUTURS] DU TERRITOIRE

Montpellier,
Octobre 2023

BIBLIOGRAPHIE

- Jacques **CARLES**, Michel **GRANGER**, *L'apogée, l'avenir en perspective*, Éditions Pygmasoft, 2020.
- Esther **CRAUSER-DELBORG**, « État de l'art », in *Sans transition ! Théma. Scandales en cascade, repenser nos usages et la gestion de l'eau*, n°39, juillet août septembre 2023.
- Philippe **DESCOLA**, Alessandro **PIGNOCCHI**, *Ethnographies des mondes à venir*, Éditions du Seuil, 2022.
- David **GRAEBER**, David **WENGROW**, *Au commencement était, une nouvelle histoire de l'humanité*, Éditions Les Liens qui Libèrent, 2021.
- Marc **HELD**, *Rêvons d'une autre ville*, Éditions Parenthèses, 2022.
- Claire **LEGROS**, « La participation citoyenne au chevet de la démocratie ? », *Le Monde*, 25/02/22.
- Manifeste **UTOPIA**, *Des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue*, Ed. Utopia, 2012.
- Edgar **MORIN**, *Leçons d'un siècle de vie*, Denoël, 2021.
- **Mouvement UTOPIA** (2023) Site internet <https://mouvementutopia.org/site/>
- **Mouvement UTOPIA**, *Démocratie ? Idées reçues et propositions*, Collection Controverses, Les éditions Utopia, mai 2018.
- **Mouvement UTOPIA**, *Utopia le manifeste, Penser et agir pour un monde habitable*, Les éditions Utopia, 2023.
- Patrick **NORYNBERG** (2023) Site internet <https://www.patricknorynberg.com/>
- Karl **POLANYI**, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.
- Gérard **STRAUMANN**, « De l'euro aux monnaies locales complémentaires citoyennes (MLCC) ou comment remettre l'économie à sa juste place », in *Revue Française de Service Social*, n°274-3, 2019.





Prémices d'un récit du territoire... À l'horizon 2050

Cet écrit aspire à resituer, dans une perspective globale, les visions du territoire à l'horizon 2050 travaillées par les membres du CODEV. Il s'agit ici d'une tentative de mise en récit des transitions et d'une volonté de créer les conditions d'un débat et d'un récit collectifs qui redonnent du sens à l'engagement. Ce récit est riche de toutes les diversités des scénarios qui le composent. Il est l'aboutissement d'un processus démocratique d'écriture des membres du CODEV de Montpellier Méditerranée Métropole, conduit par l'équipe technique qui l'anime.

« Pour la première fois dans l'histoire des civilisations, la politique a désormais pour mission moins de transformer le monde que de le sauver ».

Mouvement Utopia, *Utopia le manifeste, Penser et agir pour un monde habitable*, op.cit. p.19.

Illustration : Sarah DELANCHY - Croquis rapides réalisés dans les conditions du direct en 20 minutes lors de l'Assemblée plénière du CODEV le 19 octobre 2023

**CODEV CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE
MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ**

Hôtel de Métropole - 50, Place Zeus - CS 39556 -
34961 Montpellier Cedex 2

04 67 15 49 17 - 06 46 09 53 51

Suivez-nous sur facebook.com/codev3m instagram.com/codev3m twitter.com/Codev3m

POUR EN SAVOIR PLUS :

. conseils-de-developpement.fr
. participer.montpellier.fr
. conseil.developpement@montpellier3m.fr

Crédits photos : Montpellier Méditerranée Métropole,
Wikipédia, Pixabay, La Graine, Unsplash - Gautier Pfeiffer.

Ne pas jeter sur la voie publique.